



Communiqué

Conseil moyen de fumure azotée Betteraves 2022

Les laboratoires d'analyse du réseau REQUASUD – Chaîne Nitrate ont réalisé, en collaboration avec le service Agronomique de la RT (dans le cadre du projet Mont-Blanc) et l'IRBAB, 127 analyses d'échantillons de sol pour établir les profils moyens en azote minéral des terres avant implantation de la culture de betterave.

Les profils de cette année sont marqués par les conditions pluviométriques différentes selon les régions. De ce fait les teneurs sont variables. Par ailleurs les conditions d'implantation des cultures dérobées sont impactantes sur les reliquats mesurés.

Les recommandations moyennes de fumures sont les suivantes :

- Après un précédent céréale, paille enlevée :
 - Sans apport organique 120 unités
 - Avec fumier bovin 70 unités
 - Avec fientes de volaille 50 unités
- Céréale paille enfouie
 - avec azote organique ou minéral 80 unités
 - sans azote minéral ni organique 130 unités
- Après les précédents pommes de terre, lin, maïs, légumineuses (pois, haricots), il est fortement recommandé de contacter votre laboratoire pour un avis personnalisé.

Le conseil moyen qui est proposé doit être considéré comme un repère ; le conseil personnalisé avec analyse de la parcelle reste la recommandation la plus pertinente en cas d'apport d'engrais organiques à action rapide (lisier, fientes) ou d'engrais organiques dont le comportement dans le sol est plus difficilement prévisible (composts, digestats et boues de natures diverses). N'hésitez pas à contacter votre laboratoire provincial (contacts sur www.requasud.be).

Tout excès de fumure par rapport à une fumure raisonnée augmente le risque de dépasser la norme APL, et aura un effet négatif sur la teneur en sucre et votre rentabilité.

N'hésitez pas à contacter votre service agronomique.

